



Native Women's Association of Canada
L'Association des femmes autochtones du Canada

EXPOSÉ DE POLITIQUE

RÉFLÉCHIR À LA POLITIQUE SUR
LA SANTÉ ÉCLAIRÉE PAR L'ACSCP



RÉFLÉCHIR À LA POLITIQUE SUR LA SANTÉ ÉCLAIRÉE PAR L'ACSCP

L'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP) est une approche holistique et fluide visant à élaborer des politiques et des programmes inclusifs, accessibles et pertinents dans l'optique des expériences vécues particulières et distinctes des communautés de l'île de la Tortue et de l'Inuit Nunangat. L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a introduit le cadre de l'ACSCP, en 2007, en réponse aux lacunes actuelles de l'approche du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes. Le cadre de l'ACSCP de l'AFAC attire l'attention sur les aspects culturels, historiques et intersectoriels spécifiques et distincts de l'identité des femmes autochtones, des personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. Aujourd'hui, l'ACSCP est à la base de tout notre travail en matière de politique, de plaidoyer extérieur et de recherche.

Tous les domaines de la politique publique bénéficieraient de la mise en œuvre de l'ACSCP, mais dans le cas d'une politique de santé, la mise en œuvre éclairée par l'ACSCP revêt une importance cruciale si l'on considère les expériences vécues actuellement par les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. Considérons l'approche fédérale suivante des soins de santé aux Autochtones au Canada :

Le racisme systémique anti-Autochtones et le principe de Joyce

Le principe de Joyce est une réponse aux expériences continues de racisme systémique et anti-Autochtones auxquelles sont confrontées les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. La réponse porte le nom de Joyce Echaquan, une Atikamekw qui est morte tragiquement le 28 septembre 2020, en conséquence directe d'un racisme, d'une misogynie et d'une négligence flagrants alors qu'elle cherchait à se faire soigner dans un hôpital québécois. Le décès de Joyce a suscité des protestations et des controverses dans tout le pays, mettant davantage en lumière les dures réalités auxquelles sont confrontées les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones lorsqu'elles cherchent à obtenir des services de santé.



Le principe de Joyce « vise à garantir à tous les peuples autochtones le droit à un accès équitable aux services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir de la meilleure santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle possible »¹. Pour assurer la mise en œuvre du principe de Joyce, le gouvernement du Canada a engagé trois « dialogues nationaux » et, à la suite des résultats de ces discussions, a présenté « [La lutte contre le racisme envers les Autochtones dans les systèmes de santé : la réponse du gouvernement fédéral](#) »².

Le gouvernement du Canada a également annoncé un engagement envers l'[élaboration conjointe d'une législation sur la santé fondée sur les distinctions](#) avec les partenaires inuits, métis et des Premières Nations. Grâce à cette initiative, le gouvernement fédéral vise à élaborer une loi en matière de santé de manière collaborative, les partenaires autochtones dirigeant la mobilisation. Au moment de la rédaction du présent document, ce travail se poursuit.

Quand on considère le principe de Joyce, il est évident que de nombreux obstacles continuent d'empêcher l'accès équitable aux soins de santé pour les peuples autochtones en raison de leurs identités particulières et distinctes, qui s'entrecroisent. Il est donc impératif d'adopter une approche culturellement pertinente, fondée sur le genre et les distinctions, pour élaborer des politiques qui ont un impact sur la santé et le bien-être des Autochtones. **En employant le cadre de l'ACSCP de l'AFAC tout au long du processus d'élaboration des politiques, les décideurs, les chercheurs et les défenseurs peuvent faire de l'accès équitable à des soins de santé culturellement pertinents et sûrs une réalité.**



- 1 « Le gouvernement du Canada accorde deux millions de dollars au Conseil des Atikamekw de Manawan et au Conseil de la Nation Atikamekw pour soutenir le Principe de Joyce », Services aux Autochtones Canada, 10 février 2021. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/nouvelles/2021/02/le-gouvernement-du-canada-accorde-deux-millions-de-dollars-au-conseil-des-atikamekw-de-manawan-et-au-conseil-de-la-nation-atikamekw-pour-soutenir-l.html>
- 2 « La lutte contre le racisme envers les Autochtones dans les systèmes de santé : la réponse du gouvernement fédéral », 6 août 2021. En ligne : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1628264764888/1628264790978>

MISE EN ŒUVRE DE L'ACSCP DANS LA POLITIQUE SUR LA SANTÉ

L'ACSCP est une approche fluide, réfléchie et holistique pour évaluer l'efficacité et la pertinence de nos programmes, nos politiques et nos recherches. On peut conceptualiser l'ACSCP comme un cheminement continu. Tout au long du processus analytique, nous commençons à découvrir et à combler les lacunes et les préjugés de notre approche en ancrant les politiques et les programmes proposés dans une optique culturellement pertinente et fondée sur les distinctions. Simultanément, le processus analytique soutient le développement de relations respectueuses et réciproques avec les communautés directement touchées par les interventions politiques que nous proposons, et facilite une inclusion efficace tout au long du processus d'élaboration des politiques.

L'ACSCP comprend les cinq concepts clés suivants : **fondée sur les distinctions**, elle est **intersectionnelle**, elle considère la **diversité des genres**, fait appel au **savoir autochtone** et **tient compte des traumatismes** subis. L'activité suivante offre un aperçu de chacun de ces concepts et fournit un guide étape par étape pour la mise en œuvre de l'ACSCP dans l'élaboration des politiques en matière de santé.

1^{RE} ÉTAPE : OÙ MÈNE CETTE VOIE?

En réfléchissant à la manière d'entamer le processus de l'ACSCP, il est important de considérer où mène la voie que nous suivons. En d'autres termes, en considérant l'intention derrière notre proposition d'intervention politique, quels sont nos objectifs clés ? Posez-vous la question :

OBJECTIFS CLÉS <i>Dans cette colonne, énumérez les objectifs clés et les questions associées qu'il y a lieu de se poser avant d'entreprendre le processus d'analyse.</i>	INDICATEURS <i>utilisez cette colonne pour développer des indicateurs particuliers relatifs à l'objectif de l'intervention politique que vous proposez.</i>
<p>Cette intervention politique reflète-t-elle de manière critique et holistique les intérêts et les perspectives des utilisateurs de services et des patients autochtones?</p> <p>Par exemple : Cette politique reflète-t-elle les intérêts et les points de vue des familles inuites qui vivent une grossesse dans des communautés éloignées?</p>	<p>Exemples d'indicateurs : cette intervention politique reflétera et tentera d'aborder les obstacles particuliers auxquels les parents inuits sont confrontés lorsqu'ils cherchent à obtenir des soins de santé génésique, notamment les frais de déplacement importants, l'isolement vécu en raison du déplacement hors de la communauté et le besoin de soins génésiques culturellement pertinents et sûrs avant, pendant et après le processus de l'accouchement.</p>
<p>Les personnes qui seront touchées par cette politique ont-elles joué un rôle équitable et collaboratif dans l'élaboration de cette politique?</p> <p>Par exemple : Les Inuits de différentes communautés, qui ont une expérience vécue de la grossesse, de l'éducation des enfants et de l'accès aux services de soins de santé génésique, ont-ils été inclus dans la conception, la consultation et la rédaction de la politique?</p>	<p>Exemples d'indicateurs : nombre d'Inuits ayant une expérience vécue qui participent à la fois comme consultants et comme défenseurs dans le cadre du projet de politique.</p>



2^E ÉTAPE : APPLIQUER L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES CULTURELLEMENT PERTINENTE

Après avoir défini des intentions claires pour le processus d'élaboration de la politique, commencez à appliquer à la politique les concepts clés de l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente. Au fur et à mesure que vous avancez dans les questions, définissez les indicateurs sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour vérifier si vous avez respecté les concepts et, si vous n'y parvenez pas, indiquez pourquoi ou pourquoi pas.



1^{ER} CONCEPT : FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS

Pour le gouvernement fédéral, une approche fondée sur les distinctions signifie qu'il faut tenir compte des droits, des circonstances et des intérêts particuliers aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis. Cependant, la conceptualisation fédérale d'une approche fondée sur les distinctions ne tient pas compte des peuples autochtones dont les identités et les expériences ne correspondent pas nécessairement à la conception qu'on en a. Par exemple : les Autochtones déplacés, ceux dont l'identité n'est pas intrinsèquement liée à des revendications territoriales, et ceux qui ont été affranchis et dépouillés de leur statut.

Pour assurer l'inclusivité, l'AFAC définit une approche fondée sur les distinctions en considérant les expériences vécues et les besoins particuliers des peuples autochtones de toute l'île de la Tortue et de l'Inuit Nunangat – y compris les Premières Nations, qui vivent sur ou hors réserve et/ou qui sont sans statut, ainsi que les Inuits et les Métis et tous les Autochtones qui vivent en milieu urbain.

POSEZ VOUS LA QUESTION :	PAR EXEMPLE :
Les expériences vécues particulières aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis sont-elles vraiment représentées?	Les Premières Nations, les Inuits et les Métis participent-ils réellement à l'élaboration conjointe de cette politique ou de ce programme?
Avez-vous également pris en compte les expériences des Autochtones qui vivent sur ou hors réserve, dans des zones rurales ou urbaines, et celles des « Indiens » inscrits ou non?	Les peuples autochtones participent-ils à l'élaboration conjointe de la politique ou du programme que vous proposez? Comment les circonstances des Autochtones peuvent-elles façonner leur expérience de la politique ou du programme que vous proposez?
Comment ce programme affecte-t-il toutes les femmes et les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones, quel que soit leur lieu de résidence?	Les communautés appropriées ont-elles été consultées de manière efficace et équitable? Une telle consultation inclut une participation au-delà de celle des conseils tribaux.
Qui est laissé de côté? Pourquoi?	Y a-t-il un moyen de mieux intégrer les voix qui ont été laissées de côté?

2^E CONCEPT : INTERSECTIONNALITÉ

L'intersectionnalité signifie que tous ont des aspects différents et uniques de leur identité qui s'entrecroisent et que ces croisements d'identité façonnent nos expériences de privilège et/ou d'oppression³. Certaines catégories d'identité peuvent inclure l'expérience de la colonisation, l'origine ethnoculturelle, la classe sociale, l'identité de genre, la sexualité, les capacités, l'âge, l'emplacement/le quartier, le niveau d'éducation et/ou la langue. Par conséquent, selon que vos diverses identités croisées sont des identités de privilège ou de marginalisation, vous pouvez connaître différentes formes d'opportunités ou d'oppression.

Lorsqu'on applique une optique intersectionnelle au contexte canadien, on est encouragé à considérer les multiples façons dont notre histoire collective, et les différents aspects de notre identité, convergent pour façonner notre expérience vécue. Cela comprend l'examen de l'impact de la colonisation, la suprématie blanche et le néolibéralisme sur notre société, nos systèmes de gouvernance, les politiques façonnées par ces systèmes, ainsi que la façon dont ces systèmes nous ont façonnés.

DEMANDEZ VOUS :	PAR EXEMPLE :
Est-ce que le programme ou la politique tient compte de la manière dont les identités croisées façonnent l'accès et les expériences des politiques et des programmes?	Est-ce que cette politique ou ce programme est accessible? À qui est-il accessible? Qui est laissé de côté, et pourquoi?
Est-ce que ce programme ou cette politique tient compte des impacts de la colonisation?	Les expériences des Autochtones ont-elles été prises en compte, y compris les personnes affranchies, déplacées et/ou sans statut? Qu'en est-il des personnes vivant en milieu urbain ou membres de Premières Nations hors réserve?
Vous êtes-vous engagé sur le plan éthique auprès de la/des communauté(s) sur la ou lesquelles cette politique aura un impact?	Comment les voix de la communauté sont-elles centrées? Comment la communauté a-t-elle été rémunérée pour ses contributions ?
Y a-t-il des conditions d'admissibilité spécifiques, ou des moyens de tester, que les communautés ou les demandeurs sont censés respecter?	Si oui, pourquoi ces exigences sont-elles en place? Disposez-vous de preuves et de justifications suffisantes pour étayer ces exigences? Ces exigences améliorent-elles la politique ou le programme?
Comment votre approche de l'élaboration des politiques et des programmes est-elle impactée par votre positionnement, ou les intersections d'identité?	Quel est votre cadre de référence, ou comment vivez vous la politique et les programmes de santé? Est il facile pour vous de consulter un médecin lorsque vous en avez besoin, ou avez vous de la difficulté? Pourquoi ou pourquoi pas? Votre expérience du système de soins de santé actuel a t elle un impact sur la façon dont vous pourriez aborder l'élaboration de politiques pour ce système? Comment?

3 Kimberlé Crenshaw. "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color." *Stanford Law Review*, 43, no. 6 (1991): 1241-1300. Accessed from: <https://doi.org/10.2307/1229039>.



3^E CONCEPT : DIVERSITÉ DES GENRES

Des catégories coloniales d'exclusion ont été imposées aux communautés autochtones, introduisant un concept binaire masculin et féminin. Malgré la colonisation, toutefois, de nombreux Autochtones continuent de résister à ces catégories d'exclusion et l'éventail de leur identité de genre est vaste et fluide. Par exemple, les personnes qui s'identifient comme Deux Esprits, non binaires, de diverses identités de genre ou de genre non conforme, sont quelques exemples de celles qui vivent en marge de la binarité des genres ou qui l'ont rejetée.

POSEZ-VOUS LA QUESTION :	PAR EXEMPLE :
Est ce que la politique ou le programme est inclusif et non binaire, reconnaissant que le genre, le sexe et la sexualité sont des éventails?	Quels sont les points de vue représentés par ce programme ou cette politique? Qui a été laissé de côté? Pourquoi?
Est ce que cette politique ou ce programme centre des valeurs ou des façons d'être hétéronormatives, trans-exclusives ou binaires?	Si ce n'est pas le cas, qu'est ce qu'on peut faire pour modifier cette situation?
Compte tenu des impacts de la colonisation, quelles sont les réalités contemporaines vécues par les femmes, les personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones dans ce contexte culturel/communautaire spécifique?	L'intervention politique proposée aborde-t-elle ces réalités? Comment?
Les connaissances, les façons d'être et les rôles distincts des femmes et des personnes Deux Esprits, transgenres et de diverses identités de genre autochtones sont-ils intégrés ou récupérés dans cette réponse politique?	Avez-vous tenu une consultation appropriée ou impliqué les bonnes personnes pour commencer à réclamer ces connaissances?



4^E CONCEPT : LE SAVOIR AUTOCHTONE

L'ACSCP est ancrée dans une approche relationnelle – centrale à de nombreuses visions du monde autochtones, nos relations entre nous et avec la terre sont fondamentales pour favoriser le respect mutuel et la réciprocité. Nous y parvenons dans le modelage des politiques et la défense des intérêts en établissant des relations les uns avec les autres, en veillant à ce que les voix et les besoins des usagers de services soient au centre de notre travail de décideurs. Nous faisons ainsi de la place pour apprendre d'autres systèmes de connaissances autochtones et les mobiliser de manière efficace – en veillant à ce que notre approche soit holistique et pertinente pour les communautés qui seront touchées par l'intervention politique proposée.

POSEZ VOUS LA QUESTION :	PAR EXEMPLE :
<p>Est ce que la politique ou le programme accorde une valeur aux modes non occidentaux de connaissance et de transmission du savoir?</p>	<p>Est ce que la politique ou le programme intègre réellement d'autres formes de transmission du savoir, y compris les contes, les cérémonies, les cercles de partage ou l'apprentissage et/ou la guérison par la terre? Les gardiens du savoir autochtone ont-ils contribué et/ou participé de manière significative au processus d'élaboration de la politique? Cette politique tient-elle compte des perspectives extérieures au modèle biomédical?</p>
<p>Les principes de l'autodétermination autochtone sont-ils centrés?</p>	<p>Avez-vous pris le temps d'établir des relations? Quelle est l'intention derrière ce travail? Comment cette intervention politique favorisera-t-elle l'autodétermination autochtone? Comment vous êtes-vous assuré que vous ne vous appropriez pas les systèmes de connaissances et les enseignements autochtones?</p>
<p>Quelles étaient les relations de parenté, les conceptions de la sexualité, du genre, les structures de gouvernance, les traditions juridiques et les valeurs culturelles de la communauté avant la colonisation?</p>	<p>Quelles sont certaines des façons dont nous pouvons travailler pour rétablir l'équilibre et le bien-être social, culturel, politique et économique de ces communautés?</p>
<p>Comment les structures et idéologies communautaires préexistantes ont-elles été modifiées par les processus de colonisation?</p>	<p>L'intervention politique proposée répond-elle à ces considérations? Comment?</p>



5^E CONCEPT : PRISE EN COMPTE DES TRAUMATISMES SUBIS

Le traumatisme intergénérationnel est un héritage direct de la violence coloniale permanente contre les peuples autochtones. Le traumatisme intergénérationnel est insidieux et d'une grande portée; il a un impact sur la mesure dans laquelle les communautés autochtones se sentent en sécurité pour accéder à certaines politiques et certains programmes, et sur l'efficacité de l'intervention politique pour les communautés. Ainsi, il est impératif que les décideurs politiques tiennent compte des impacts des traumatismes dans l'élaboration d'interventions politiques en matière de santé.

POSEZ VOUS LA QUESTION :	PAR EXEMPLE :
<p>Le rôle que joue cette politique dans la perpétuation ou l'intervention dans les traumatismes intergénérationnels a-t-il été pris en compte?</p>	<p>L'intervention politique proposée y répond-elle?</p> <p>Cette politique réduit-elle ou augmente-t-elle les obstacles? Pourquoi ou pourquoi pas?</p>
<p>Est-ce que votre politique ou votre programme favorise la sécurité?</p>	<p>Est-ce que la politique ou le programme réduit ou prévient les dommages? Comment? L'autonomie de l'utilisateur du service est-elle au centre de cette politique et celle-ci lui permet-elle de choisir?</p>
<p>Votre politique est-elle préventive ou réactive?</p>	<p>Compte tenu du problème que vous tentez de résoudre, une approche préventive ou réactive conviendrait-elle mieux?</p>
<p>Avez-vous considéré comment un traumatisme peut avoir un impact sur la capacité d'une personne à s'engager ou à accéder à votre politique ou votre programme?</p>	<p>Quels renseignements faut-il obtenir pour évaluer l'admissibilité au programme des demandeurs ou des participants?</p> <p>Y a-t-il des mesures de protection, ou d'autres pratiques coordonnées de partage de l'information, qui peuvent être utilisées pour réduire la fréquence à laquelle une personne doit répéter les circonstances de sa vie?</p>
<p>Est-ce que cette politique tient compte du principe de Joyce et en intègre réellement les préceptes?</p>	<p>Les décideurs de votre équipe connaissent-ils le principe de Joyce et les intentions qui le sous-tendent?</p> <p>Avez-vous considéré de manière critique la façon dont le racisme, y compris les préjugés internes et les microagressions, se manifeste et façonne les expériences des Autochtones en matière d'accès aux services de santé?</p>





Native Women's Association of Canada

L'Association des femmes autochtones du Canada

EXPOSÉ DE POLITIQUE

RÉFLÉCHIR À LA POLITIQUE SUR
LA SANTÉ ÉCLAIRÉE PAR L'ACSCP